

Le procès fictif avec l'UJAG

Malgré une année difficile en raison de la crise de Covid et des nécessaires précautions à prendre, l'équipe de DGCEM a réussi à accueillir des acteurs de la vie publique locale et à organiser en partenariat l'Union des Jeunes Avocats de Guadeloupe: « La réalisation d'un procès fictif ».

Le 8 avril 2022 une première prise de contact a eu lieu avec 3 intervenants :

- La présidente de l'UJAG Maître DIVIALLE-GELAS Sandra,
- Maître MASSENGO-LACAVE Myriam,
- Maître BARCMORT Kenny.

Cette séance a permis à chaque intervenant de présenter son métier et son expérience professionnelle. Ensuite, après une présentation des acteurs d'un tribunal suivi de mise en situation juridique, les élèves ont été répartis par groupe pour étudier le rôle des principaux acteurs juridique du procès.

Le 29 avril 2022 les élèves ont travaillé sur des situations juridiques à partir de **mini cas proposés** par la présidente de l'UJAG Maître Sandra DIVIALLE-GELAS, accompagnée de Maître Sandra CHONKEL.

Le 13 mai 2022 : mise en œuvre du procès fictif préparé en amont par les élèves par groupe en fonction de situations choisies à partir des mini cas.

Les intervenants extérieurs étaient la présidente de l'UJAG Maître Sandra DIVIALLE-GELAS, Maître Sandra CHONKEL, Maître Prisque NAVIN, Maître Taïna GRUEL et Maître Jean-Claude BEAUZOR.

Ce fut une expérience unique et très enrichissante. Les élèves, en raison du contexte sanitaire, n'avaient pu se rendre au tribunal afin de se mettre en situation. Grâce à l'équipe de l'UJAG, ils ont néanmoins pu bénéficier de connaissances et de l'expérience d'acteurs de la justice.

Merci à l'UJAG ainsi qu'à tous les intervenants et plus particulièrement sa présidente Maître Sandra DIVIALLE-GELAS.

Merci également au soutien logistique des agents du lycée, aux collègues du CDI et l'équipe de direction pour leur soutien dans cette magnifique aventure.